



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 266 mars 2009 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.

VERS UNE VRAIE SOLIDARITÉ



En ces temps de difficultés, les travailleurs font la grise mine. De manifestation en manifestation, ils vont user leurs bottes sur les pavés des grandes villes.

En Belgique, en France et dans d'autres pays, c'est pareil. Chaque travailleur manifeste pour garder son emploi au détriment de la collectivité.

Aux Etats-Unis, des millions de familles n'ont plus de logement parce qu'elles ne pouvaient plus rembourser leur prêt. Et ces maisons sont revenues par les banques pour une bouchée de pain.

Le monde change et nous rend égoïste, nous apprend à vivre seul. Tout est fait pour que nous soyons docile.

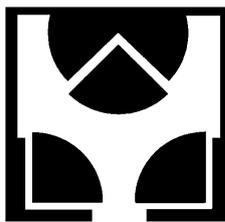
A quand une vraie solidarité entre les travailleurs, les bénéficiaires d'allocations sociales et les hommes et les femmes politiques.

Andrée

EDITORIAL

N° 266

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 266
Mars 2009

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2**
 - « Ficelles, mots et couleurs »
- **Ciney-Marche-Jemelle** **3**
 - 2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté
- **Namur** **4/5**
 - La chasse aux chômeurs
- **Nos droits** **6**
 - Une demande au CPAS
- **La page des enfants** **7**
 - « Dans ma cité... »
- **Tague ta vie** **7**
- **Ça se passe** **8**

ANDENNE

« FICELLES, MOTS ET COULEURS »

Vernissage de l'exposition du Centre d'Expression et de Créativité LST Andenne asbl



C'est avec joie et bonheur que nous avons accueilli plus d'une centaine d'invités au vernissage de notre exposition « Ficelles, Mots et Couleurs » ce vendredi 13 février 2009 à la Bibliothèque Communale d'Andenne.

Pour la troisième fois, ce lieu symbolique de la connaissance, de la culture, de l'imaginaire, nous prêtait ses couloirs et étagères pour y déposer, accrocher nos œuvres artistiques mais également pour présenter en avant première notre pièce de théâtre de marionnettes.

UN SPECTACLE

Depuis plus de trois ans, nous, militants de l'atelier créatif de LST Andenne travaillons sur la création et la construction d'un théâtre de marionnettes qui raconte la vie de famille pauvre en combat quotidien pour sauvegarder l'union familiale.

C'est ainsi qu'au départ de toutes nos histoires de familles déchirées par la misère un scénario s'est progressivement construit. Ceci, en nous don-

nant d'abord le temps de nous connaître, de nous reconnaître, en nous racontant nos vies dans un lieu chaleureux choisi par chacun(e).

Ensuite, nous nous sommes essayés à différentes techniques de création de marionnettes pour aboutir à la construction de personnages en bois et papier mâché. Puis, nous avons créé les costumes de nos marionnettes ainsi que les décors pour mettre en scène ce récit commun de vie.

UNE EXPOSITION

Régulièrement, LST collabore avec Anne Doumont, artiste peintre ainsi qu'avec Agnès Henrard et Annie Gaukema de la Maison de la Poésie d'Amay pour l'accompagnement technique dans la création d'œuvres artistiques.

Les ateliers créatifs d'LST sont un lieu d'expression de toute la créativité, de l'espoir et de la lutte des personnes pauvres mais aussi la possibilité de se rassembler pour ne pas rester seul face à la misère.

Ils permettent la rencontre entre des personnes qui maîtrisent un art et ceux qui en sont restés trop longtemps éloignés. Ainsi, ils se laissent surprendre par leur capacité créative.

Ce n'est pas seulement consommer la production d'artistes reconnus mais c'est aussi réaliser soi-même des œuvres qui expriment ce qu'on a difficile à dire avec des mots.

L'exposition des créations artistiques permet d'entrer dans les chemins de vie, de mettre nos pas dans les pas de familles résistant à la pauvreté.

Notre CEC est ouvert à tous en restant attentif à avancer au rythme du plus lent.

Ce fut un excellent vendredi 13 !

VOICI QUELQUES IMPRESSIONS :

Laetitia G. : encore une fois félicitation pour votre prestation de vendredi soir ainsi que pour tout le travail accompli. C'est remarquable ! Trop peu de réalisations de ce type sont valorisées et mises en avant, et c'est bien dommage. Un projet tel que le vôtre se présente comme étant un merveilleux outil de travail ! Un outil riche en émotions, en réflexions, en interpellations,...un outil nourri des réalités de vie de chacun.

Je suis très fière d'avoir pu intégrer un groupe de travail (et d'amis) tel que le vôtre. Et je souhaiterais à tout le monde de pouvoir se sentir riche de rencontres et de partages tels que ceux que j'ai pu vivre avec chacun d'entre vous!

GINETTE : la représentation reflétait bien la vie réelle des gens qui sont en difficultés. Ça dit bien la réalité et qu'il faut que les choses bougent ! Les gens étaient fort attentifs au spectacle. Certaines personnes sont intervenues à la fin pour dire ce qu'elles en pensaient.

Joëlle : la soirée est vite passée. J'étais une des participantes du spectacle et on est venu me féliciter après. J'étais très fière aussi parce que ma fille m'a dit que c'était super.

Laetitia B. : c'était impressionnant de voir tout le monde qu'il y avait. C'était différent de nos répétitions entre nous. Mes enfants étaient là et ils ont été impressionnés. Ils ont dit que c'était très bien. Mon compagnon est intervenu à la fin du spectacle en disant que ça lui rappelait un peu une partie de sa vie...

Des militants de LST Andenne

Cette exposition peut être découverte à la Bibliothèque Communale d'Andenne rue Frère Orban, 60 jusqu'au 14 mars 2009

CINEY-MARCHE-JEMELLE

2010 ANNÉE EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Au second semestre, la Belgique occupe la présidence de l'Union européenne

2010 est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale. Et durant le second semestre, la Belgique assumera la présidence de l'Union européenne. Le secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, Jean-Marc Delizée, a demandé au Service de lutte contre la pauvreté d'écrire une note afin de faire apparaître les priorités pour construire une Europe plus solidaire.

Malgré le fait qu'il a fallu travailler dans l'urgence, ce texte est le résultat d'une vaste consultation : les différents niveaux de pouvoir (Etat fédéral, régions, communautés), des organisations où les plus pauvres prennent la parole, les partenaires sociaux, le collège intermutualiste national, les sections CPAS de l'Union des villes et communes, des membres de la Commission d'accompagnement du Service et d'autres acteurs ne participant pas à la commission (Observatoire social européen, EAPN, FEANTSA, Platform Armoede...).

LES DROITS FONDAMENTAUX

Ce texte s'articule autour d'un axe central : les droits fondamentaux. La pauvreté est une atteinte aux droits fondamentaux. L'enjeu est la garantie pour tous de l'accès aux droits fondamentaux.

En effet, les plus pauvres sont de plus en plus rendus responsables de leur situation de pauvreté. Ce qui cache tous les mécanismes de la société qui produisent la pauvreté.

Comment l'Union européenne va-t-elle garantir les droits fondamentaux qu'elle revendique dans la vie des plus pauvres ?

Ces droits sont interdépendants et indivisibles (revenus, famille, logement, santé, culture...). Il est donc nécessaire de ne pas les réduire à quelques mesures partielles. Il faut avoir le courage de mettre en œuvre une politique globale et cohérente. La note détaille quatre priorités thématiques.

REVENU MINIMUM ET PROTECTION SOCIALE

L'objectif est d'approfondir le débat sur le revenu minimum au niveau européen de sorte que chaque Etat membre adopte un revenu minimum garantissant un niveau de vie suffisant. Ceci dit : avec souplesse et en tirant les Etats membres vers le haut.

Ce débat doit s'inscrire dans une réflexion plus générale sur la protection sociale, sur la politique de l'emploi et sur celle relative aux services publics. C'est-à-dire que ce revenu minimum doit être pensé non seulement en lien avec les allocations sociales (revenus de remplacement ou interventions liées aux soins de santé), mais doit aussi être considéré en fonction des politiques d'emploi (politiques d'activation, problématique des travailleurs pauvres).

Il est également lié à la qualité des services publics et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes de nombreuses personnes durant leur parcours d'insertion.

LOGEMENT ET SANS-ABRISME

Le problème aigu de l'accès à un logement décent pour les personnes ayant peu de revenus doit aussi être abordé. Il s'agit ici d'arriver à mieux connaître la

réalité du phénomène des sans-abri (effectuer un recensement), à partir du constat qu'il a évolué ces dernières années.

En effet de plus en plus de femmes et d'enfants sont concernés. On y accordera une attention particulière sous l'angle des réfugiés, des demandeurs d'asile... On abordera aussi la problématique du coût et de l'accès à l'énergie.

PAUVRETÉ DES ENFANTS AU SEIN DE LEUR FAMILLE

On reparle ici d'aborder les choses de manière globale (l'enseignement, le logement, le soutien aux parents...). En effet, il n'y a pas d'un côté la pauvreté des parents et de l'autre celle des enfants. Il est aussi demandé de mettre en avant le rôle essentiel de l'enseignement dans la lutte contre la pauvreté. Garantir un accès égal pour tous à un enseignement de qualité et que tous les jeunes accèdent à une formation reconnue.

PARTICIPATION DES PERSONNES PAUVRES

C'est aussi l'occasion de souligner l'importance de la participation des personnes pauvres aux débats qui concernent les politiques de lutte contre la pauvreté, et au-delà, à propos de toutes les politiques.

Le soutien des associations dans lesquelles les pauvres prennent la parole est également fondamental. L'avenir de ce texte, nul ne le connaît. Qu'en feront les ministres aujourd'hui et au moment de la présidence ? Est-ce un catalogue de vœux pieux ? Il a pu être écrit !

Fabien Lardinois

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE

NAMUR

LA CHASSE

Lors d'un temps d'arrêt, la permanence a invité



Depuis 2004, le gouvernement a mis sur pied le "Plan d'accompagnement et de contrôle de la disponibilité des chômeurs".

Il a été présenté comme une chance pour les chômeurs puisqu'on les accompagnerait (enfin?) dans leurs démarches.

QU'EN EST-IL DANS LA RÉALITÉ?

Avec Vincent De Raeve (auteur de "Carnets d'un garde-chasse"- Edition Couleur livres, collection je.) nous avons échangé lors d'une "permanence d'accueil à LST". Lui à partir de son boulot syndical d'accompagnateur de chômeurs et nous à partir de notre vécu.

Comme l'écrit Vincent, au début de l'application de ce plan, l'esprit officiel de la loi a été vendu comme une aide, un coup de pouce aux chômeurs pour leur recherche d'emploi.

Il y a eu depuis un glissement sévère. Cela devient une machine à exclure, à mettre les gens en concurren-

ce, à faire baisser les salaires, à casser les acquis sociaux.

UN MESSAGE AUX TRAVAILLEURS

Tous ces contrôles ne s'adressent en réalité PAS aux chômeurs. C'est un message aux travailleurs. Il s'agit de faire taire leurs revendications. C'est une force pour déréglementer le marché du travail et rendre 'acceptables' les sous-statuts (interim, ALE, titres-services, temps partiel obligé, PFI, etc.).

En réalité, les 'exclus' sont parfaitement 'insérés' dans une place qui permet de maintenir l'accumulation des richesses.

Le système cherche à diviser les personnes entre elles. Division entre les chômeurs et les travailleurs car le système fait croire aux travailleurs que les chômeurs sont des fainéants. Les chômeurs se dénigrent entre eux, car il n'y a pas d'emploi pour tous et qu'il faut se battre pour avoir sa place.

Yves Martens (animateur du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion) l'exprime comme ceci (pg 87): " 'Si

t'es pas content, y en a 100 derrière la porte qui attendent ta place!'

La phrase patronale, dans ce contexte de détricotage du droit à l'assurance chômage, reprend davantage de poids. (...) des chômeurs exclus et donc sans ressources viennent proposer leurs services. A n'importe quel prix.

Voilà une concurrence sérieuse qui montre que l'assurance chômage est d'abord l'assurance pour le travailleur de ne pas se faire prendre sa place par celui qui, n'ayant plus rien, acceptera de faire son boulot pour un salaire plancher !"

A QUI ÇA PROFITE ?

"Pour que les actionnaires s'enrichissent, que les entreprises puissent engranger de même et que les travailleurs se taisent et acceptent ce fonctionnement injuste, la recette est donc simple: il faut (entre autres) chasser les chômeurs!" (Martens, pg 92).

Encore une fois, ce sont les plus fragiles parmi les chômeurs qui font les frais de cette politique. Ils se font exclure de leurs allocations, pour quelques mois ... ou définitivement.

Dernier rempart ensuite, le CPAS. Même là il faut parfois aussi batailler pour obtenir le Revenu d'Intégration Sociale (RIS).

On joue aussi sur la non-connaissance des gens. Certains CPAS prétendent que le RIS étant conditionné au fait d'être disponible sur le marché de l'emploi, ceux qui se font exclure du chômage n'auraient pas droit à celui-ci.

C'est pourtant illégal! Mais tout le monde ne le sait pas et n'introduit alors pas de recours.

AUX CHOMEURS

l'auteur du livre "Carnet d'un garde-chasse"

CONTRÔLES MÉPRISANTS

L'ONEm annonce : "On ne vous demande pas de trouver du boulot, mais d'en chercher". Ce qui prouve que les objectifs du système ne sont pas les mêmes que ceux poursuivis par les chômeurs. Le but n'est pas d'aider les chômeurs à trouver du boulot, mais de les sanctionner pour faire baisser les statistiques.

« On peut contrôler les gens à partir du moment où on les aide vraiment et où le but n'est pas de contrôler pour sévir. C'est vraiment du mépris des gens » (un militant).

QUE FAIRE?

1/ Se faire accompagner: Lorsqu'on est face à son 'facilitateur' (=contrôleur de l'ONEm), il est recommandé de se faire accompagner par quelqu'un qui connaît bien la législation (un syndicaliste par exemple).

Ca c'est pour se protéger personnellement. Mais ça ne change rien à l'existence de ce Plan.

2/ Se regrouper: Mobilisons-nous, travailleurs (pauvres), exclus, chômeurs, personnes avec un RIS, en toute solidarité! Que ce soit pour analyser la situation, interpellier ou manifester.

Or, il faudrait plutôt s'unir. Mais mobiliser, c'est difficile. On a peur des représailles. On peut se mobiliser pour lutter contre le système, mais d'un autre côté, étant donné qu'il est notre seule source de revenu, on craint les conséquences de nos revendications.

Il faut essayer de faire prendre conscience aux travailleurs et aux chômeurs des objectifs poursuivis par ce système pour empêcher d'encore plus diviser. Comme l'écrit si joliment Vincent.

"Plutôt que de se nourrir de miettes, pourquoi ne pas cuire le pain ensemble?"

UN MILITANT TÉMOIGNE

« Nous, on a la chance d'avoir L.S.T. » « Je suis paniquée quand je vais à l'ONEm : « Qu'est ce qu'il va se passer ? »

Quand je suis accompagnée, je me sens plus forte, parce que j'ai l'impression d'être écoutée.

On a peur de l'ONEm, parce qu'on pense qu'ils sont au dessus de nous, qu'ils veulent t'écraser, qu'ils n'ont pas de cœur et qu'ils n'écoutent pas les gens.

Moi, je me suis fait accompagner. Je me sentais plus sûre, mais stressée quand même : « Est-ce qu'ils vont me croire ? ». J'ai peur d'être cataloguée. J'ai été bien accueillie.

La facilitatrice a écouté mes problèmes et m'a conseillé pour les démarches à faire. Je suis reconnue à 33% en incapacité de travail pour deux ans. Donc l'ONEm ne m'appelle plus pour des recherches d'emploi.

Suite à la rencontre avec Vincent de Raeve, j'ai appris qu'il ne fallait pas croire que je ne pouvais pas être rayée du chômage. Je ne suis pas disponible pour le marché de l'emploi, mais je dois rester disponible pour des formations.

Je suis obligée d'accepter les formations adaptées par l'AWIPH(1) qu'on pourrait me proposer. Si je ne les accepte pas, alors on peut m'exclure du chômage.

L.S.T. connaît nos droits, les endroits où faire les démarches, les services, que les gens un peu perdus ne connaissent pas. On apprend avec les

permanents, mais aussi avec les militants qui sont passés par là.

A L.S.T., tu sais que tu vas avoir de l'aide, une explication, des conseils. Maintenant, si d'autres personnes ont des problèmes, je peux les conseiller, par rapport à mon expérience.

Vincent nous a transmis ses impressions par courrier électronique

Il a été marqué par :

- "le manque d'information des travailleurs de première ligne, tant sur les aspects techniques des contrôles que sur la manière dont les travailleurs de l'ONEm conçoivent les choses, ainsi que sur des notions telles que 'l'emploi convenable', les droits et obligations des chômeurs.."

- "l'analyse pointue (bien plus que la mienne) des membres de LST sur les questions touchant à la pauvreté, au travail précaire, aux titres services..."

- "la manière dont tout le monde avait droit à la parole, à une place. Cela m'amène à reconsidérer une nouvelle fois ma pratique professionnelle."

- "La pertinence de plusieurs intervenants, travailleurs ou bénéficiaires, sur les manquements des syndicats par rapport à cette population et au manque de représentation entre autres des chômeurs au sein de notre organisation."

- "Des retours me disant qu'il est important, comme je le fais, de faire passer un message de solidarité entre les travailleurs pauvres, les chômeurs, les minimexés, les exclus..".

Des militants.

(1) Agence Wallonne pour l'Intégration de la Personne Handicapée.

NOS DROITS

UNE DEMANDE AU CPAS

**Comment introduire une demande au CPAS ?
A quoi faut-il être attentif ?
Que faut-il faire, ou ne pas faire ?**



LA DÉCISION DU CPAS

Le CPAS est amené à prendre une décision dans deux cas différents.

Soit parce qu'une demande a été introduite. C'est ce que nous avons vu lors des articles précédents : une personne saisit le CPAS d'une demande d'aide et le CPAS a trente jours pour prendre une décision écrite et motivée.

Soit parce que le CPAS estime qu'un élément neuf intervient justifiant une décision d'office. Lorsque le CPAS apprend que la situation d'une personne qui bénéficie d'une aide sociale ou du revenu d'intégration s'est modifiée, il peut décider de revoir d'initiative le dossier et prendre une nouvelle décision.

Dans ce second cas, le CPAS doit d'abord informer la personne de l'élément nouveau qui pourrait justifier une révision de la situation, et l'inviter à venir s'expliquer. Il peut s'agir d'une modification dans la composition du

ménage, d'un déménagement vers une autre commune, d'une nouvelle source de revenus, etc.

On a dit dans un article précédent que le bénéficiaire de l'aide sociale ou du revenu d'intégration doit « collaborer avec le CPAS », notamment en l'informant de tout élément nouveau susceptible d'avoir une influence sur ses droits.

Parfois le CPAS a simplement des soupçons ou des indices d'un élément nouveau, et convoque la personne pour clarifier la situation avec elle. Parfois c'est une visite à domicile qui amène le CPAS à vouloir revoir la situation.

LA RÉVISION D'OFFICE

Quand le CPAS revoit la situation, il prend une nouvelle décision qui doit être écrite et motivée, et qui explique ce qui change par rapport aux décisions précédentes. Par

exemple le CPAS décide de retirer l'aide parce que la personne a quitté la commune, ou le CPAS décide de passer du taux isolé au taux cohabitant parce que la personne héberge quelqu'un.

Parfois ces décisions ont un effet rétroactif : elle prennent effet pour une période passée. Les conséquences en sont éventuellement très lourdes : si le CPAS retire ou réduit l'aide pour une période antérieure... il peut simultanément décider que le trop perçu devra être remboursé.

En principe, tout aide accordée indûment pour le passé doit être remboursée. Parfois le CPAS décide de ne pas récupérer l'aide pour des motifs propres à chaque situation. Mais à l'inverse, la sévérité du CPAS sera d'autant plus grande que la révision d'office aura été justifiée par une fraude de la personne qui, par exemple, aura caché l'existence d'autres ressources.

Un conseil pour la route : quand le CPAS prend une décision de révision d'office avec récupération de l'aide accordée pour le passé, il est toujours possible de lui demander de quand même renoncer à cette récupération. Il y a un délai et des formalités à respecter.

Nous en reparlerons.

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
7 avril 2009 à 20h00
21 avril 2009 à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
14 avril 2009 à 20h00
28 avril à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

TAGUE TA VIE

Suite du journal de février

« DANS MA CITÉ... »

Nous parcourons le quartier avec les enfants. Ils nous dévoilent et photographient l'endroit du quartier qu'ils préfèrent...

Laurène : j'aime bien le jeu avec les barres métalliques parce qu'on se retrouve là avec mes amies.

C'est notre jeu, notre endroit préféré. On y discute, on rigole...



Ayoub : les chevaux à bascule près du banc... C'est l'endroit que je préfère après chez moi. On peut s'amuser et c'est chouette.

Maxime : la plaine de sports parce que tous les jeunes s'y retrouvent.

Clairette : ce que j'aime le plus, c'est ma maison avec ma maman...



5. Tentation

(...) Un jour avec des voisins de mon âge, on avait mis une croûte de chien dans un papier journal, puis on a déposé le 'petit cadeau' devant la porte d'une voisine On a foutu le feu au paquet et on a sonné à la porte. On se disait que quand elle viendrait ouvrir, elle allait avoir peur du feu et ... bon, vous avez tous compris. Ça nous avait bien fait rire mais c'était une connerie quand-même. Mon père n'a pas apprécié.

Et une autre fois, toujours avec les mêmes jeunes, on a trouvé un vrai repère de brigands, un endroit génial pour espionner un voisin. Il ne pouvait pas nous voir et on avait toute liberté...alors, on en a bien profité. On avait emmené des œufs. Et au moins dix d'entre eux ont atterri sur ses fenêtres ! Le pauvre... Il a du tout nettoyer. Mais il n'a rien dit à personne. Et nous non plus! Voilà... des conneries d'enfants.

Ce matin, devant ce portefeuille je ne suis plus une enfant. Qu'est-ce que je fais ? Dois-je en parler avec des adultes ? Il y a déjà longtemps que j'hésite à faire confiance aux adultes. Je ne vais pas commencer aujourd'hui. Si je leur dis, ils parleront de moi à la salle des profs. De toute façon, Parler, est-ce que ça arrange quelque chose ?

Qu'est-ce que j'en fais de ce portefeuille ? Je ne veux surtout plus d'emmerdes avec la police ! Déjà que le quartier où j'habite m'a collé une sale réputation ! Et puis... Et puis cette histoire chez « Sportpourtous » !... Je n'avais pas le choix cette fois-là. Pourquoi les adultes ne veulent-ils jamais rien comprendre ! J'avais pas un rond. J'allais quand même pas marcher pieds nus ! Ils ne savent pas ce que c'est eux... ils ont tout ce qu'ils veulent. Servis et tout. C'est ça que je vous taguerai cette nuit. J'ai la journée de cours pour y penser. Suivez ma trace.

Moi, je n'avais plus rien...à peine des pâtes à manger ! La manche n'avait rien donné depuis plusieurs jours. Mes chaussures me lâchaient. Le monde s'écroulait. Alors j'ai décidé de passer à l'action. Dans ce magasin, j'avais déjà été obligée de le faire, c'est pas trop difficile : tu fais semblant d'essayer des nouvelles baskets, tu les gardes et tu laisses les tiennes sur la table de présentation. Discrètes. Ça marche ! Alors je l'ai refait. Ce n'était pas mon jour de chance...On m'a repérée. Police et tout. Depuis, je suis fichée. M'en fous, je suis déjà fichée dans leur tête et leurs yeux. J'imagine que mes parents l'étaient aussi.

Je prends le portefeuille, jour de chance ou pas. J'en ai rien à foutre de ce monde. Mon père dit toujours qu'il faut réfléchir à deux fois avant de prendre une décision. Bien, je prends la journée pour réfléchir. En attendant, je mets le portefeuille dans ma poche, et je rejoins les autres en classe.

6. Police!

La journée passe... Le soir, quand je veux sortir de l'école, juste devant la porte, les policiers sont là. Je n'aime pas les policiers, je l'ai déjà dit. Je me concentre, je dois rester calme, ne pas m'énerver, ne pas répondre avec agressivité. Je sais.

Des bruits courent : des élèves ont trafiqué de la drogue et il y a une descente de police, chaque élève y passe. OK, j'y passerai aussi, je ne peux pas me débiter, on est à l'école. Ça va être mon tour de me faire contrôler, je reste à côté de Christophe, il est toujours calme, lui. - T'inquiètes qu'il me dit, ils vérifient parce qu'il y a eu de la drogue... t'inquiètes, ce ne sont que des poulets et quand un flic montre sa tête, je crie « cotcotcot », ça fait rire la galerie !

Facile à dire, il ne connaît pas mon histoire. Moi, les merdes je les cumule et là je le sens mal...

Deux flics devant nous. - Carte d'identité, s'il vous plaît !

Christophe donne son portefeuille. Moi aussi. Le flic me regarde. Ce regard !

A suivre

ÇA SE PASSE

Courrier des lecteurs par e-mail

DES AMIS D'ISRAËL TÉMOIGNENT DE LOUIS

Un petit message à transmettre à l'équipe de Namur, à la si belle famille de la Caracole et au journal "La Main dans la Main".

Petit message qui parlera d'un grand homme qui ne voulait à aucun prix occuper une grande place.

Louis Krasucki, Israël pour nous, n'est plus. Pour nous, ici en Israël, il était le grand frère qui revenait chaque année "au pays". L'oncle aimé de nos filles et de tous les anciens du village...homme de silence et d'écoute, de réflexions profondes, d'actions, de bénévolat et de service, divisé, déchiré par son passé, il vivait les deux mondes en toute sincérité.

C'est ici, chez nous, qu'il a repris contact avec sa famille juive qui ne comprenait pas toujours. C'est chez nous qu'il venait respirer le calme au milieu de son service à l'armée.

C'est chez nous, qu'il commençait à nous présenter ses vrais amis. C'est chez nous, qu'il devait revenir cette année pour une période plus longue à condition d'être utile comme il le disait.

Et il me donnait des nouvelles de vous tous, de votre défi continu pour construire un monde plus juste.

Il devinait combien votre lutte me tenaillait moi qui vit dans un pays qui ne respecte aucunement notre voisin et qui démolit au lieu de construire des ponts d'entente...

Votre Louis n'est plus et il doit déjà vous manquer, notre Israël parti, c'est sa mémoire juive qui s'effiloche et j'invite tous ceux qui étaient en écoute avec lui, d'être en contact avec nous.

Courtoy Joëlle (ISRAËL)

VIVE LE PRINTEMPS

A vos masques, ficelles, cartons, bouteilles, crayons, colle, votre bonne humeur et accompagnés du soleil pour fêter la fin de l'hiver en brûlant le bon-homme hiver au quartier des Balances à NAMUR le samedi 28 mars 2009 après-midi.

Bienvenue aux petits et grands !

PETITES NOUVELLES

A Namur

DÉCÈS

Notre ami Israël Louis Krasucki est décédé le 13 février 2009.

Nous pensons très fort à sa famille d'ici et d'ailleurs.

Merci

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Fabien

de Namur :
Andrée, Cécile, Florence, Jean-Marc, Julie,
Marina, Philippe et l'équipe de rédaction
et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15 Euros/an
Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous les dons de plus de 30 Euros
sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention: :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84 48 22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Tél. : 0479/28 90 57
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél: 081/22 15 12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Bonne lecture

Impression : www.imprimeau.be

Avec le soutien
de la Communauté française
(Ministère de la Culture
et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne
(direction générale de l'économie
et de l'emploi)